



# CERCLE DES TIREURS GASCONS

FEDERATION FRANCAISE DE TIR  
LIGUE MIDI-PYRENEES

Agrément D. D. J. S. 32 80 050  
Préfecture N°1467 du 10-06-1971  
J. O. 146 du 25-06 1971  
F. F. T. 19 32 010

Code APE 926 C  
N° SIRET 448 058 610 00016

7 rue du Bourget  
32000 AUCH  
Tél. 05.62.05.04.28  
Fax. 05.62.63.42.63  
[cercle-tireurs-gascons@orange.fr](mailto:cercle-tireurs-gascons@orange.fr)  
[www.infogers.fr/ctg/](http://www.infogers.fr/ctg/)

## ASSEMBLEE GENERALE DU 25/10/2013

SALLE DE REUNION DU BOULODROME à AUCH

**PRESENTS : (22)** Mesdames AULAGNIER – DUPONT – MARAMBAT - Messieurs ARRIVETS – AULAGNIER C – BAURENS - BEDEREDE – BERNARD – BOZZA – BRUNET – CARY - CASTADERE C – DUPEYRON – DUPONT - LANABRAS JL – LABEDAN - LASAUSSE – PELLO - POULARD - REGNAULT - VIGNAUX – WOJEWODKA -  
**POUVOIRS : (30)** Mesdames BONNET – CHIABO - DESPAX M – VERNIS - Messieurs AMIOT - ARNON - AURICANE - BERNADO – BERNARD T – BODET – BOSELLI - COUPUT - COUZIER – DELUC - DESPAX J - DUROT – ELORZA - ESCALIER - GLEVAREC - GRANGE - HOPPELER JM - LAGAILLARDE - LANABRAS J – LASPOUGEAS - MENAL – PLANQUART – PONCET - SANTOUS - VANUXEM - VERECCHIA -  
**EXCUSES :** Ch. VERNIS, G. GRANGE, J. C. AMIOT , D. PONCET, J. P. ESCALMIER, J. M. HOPPELER

**Ouverture de l' A.G. par le Président :** Le Président Claude BERNARD remercie les membres de l'Association qui sont présents ce soir, et adresse aussi ses remerciements à Monsieur Henri BERGERET (Vice Président de l'Office Municipal des Sports) ,qui nous fait l'honneur et le plaisir d'assister à notre Assemblée Générale.

**Total licenciés à ce jour : 128 Total présents et représentés: 52, le quorum 1/3 des licenciés étant atteint, l'assemblée générale ordinaire est déclarée ouverte par le Président à 20 h 45**

**Minute de silence en souvenir de notre ancien Président Georges BRU décédé le 6 Octobre 2013, ainsi que Donat NATALI et Jean Claude LONGUEVILLE.**

**Rapport moral du Président :** Claude BERNARD s'adresse à l'assemblée :

Chers amis, je vous avais fait part l'an dernier lors de l'A.G. en septembre 2012, de mon inquiétude en ce qui concerne les aides auxquelles nous pouvons prétendre en tant qu'association sportive.

Pour la demande CNDS, le dossier a été remis au CDT Gersois vers le 15 février car les dossiers ne sont plus remplis en direct par les clubs, mais par les CD. A ce jour nous savons que notre dossier est pris en considération, mais nous ne connaissons pas l'enveloppe globale pour les clubs Gersois, ni notre part précise. Pour mémoire en 2012 nous avons reçu 1200 €.

Heureusement, la subvention de fonctionnement attribuée par la Municipalité reste stable. En cette période difficile nous sommes conscients de l'effort consenti et nous souhaitons qu'il puisse perdurer à ce niveau. Si nous avons pu prétendre à la même subvention, c'est bien sûr grâce à l'activité et aux résultats de nos tireurs.

Le CTG a été bien représenté pour les concours amicaux de la région et à toutes les compétitions officielles, Départemental, Régional, Championnats de France même très lointains.

Au niveau compétition, nous sommes en pleine mutation. Nos chers anciens donnent des signes de fatigue, aussi peut-être de lassitude et sont donc moins motivés. Par chance depuis 2 ou 3 ans nous avons pu assister à l'éclosion de nouveaux talents, Senior 1, Junior et Cadets sérieux et motivés, qui ont acquis rapidement un bon niveau au plan régional et même une qualification aux championnats de France.

Le Comité Directeur du CTG est composé de 15 membres élus pour 4 ans renouvelables par moitié tous les 2 ans. Je vous rappelle que pour être élu il faut faire acte de candidature, donc tous les titulaires ont été volontaires et sont là pour partager les différentes responsabilités du Comité Directeur. Le nombre d'élus devrait permettre de répartir les actions que nous devons assumer. Nous ne sommes pas élus à vie, chaque 4 ans nous devons confirmer notre volonté de poursuivre ou de laisser notre place. Il est aussi possible de démissionner en cours de mandat si nous ne pouvons ou ne voulons pas continuer. Dans ce cas le Comité Directeur a la possibilité de coopter une personne intéressée pour terminer le mandat.

Que chacun des élus fasse son autocritique et en tire les conclusions : finir son mandat ou arrêter en 2013, que les éventuels candidats pour les prochaines élections dans un an comprennent qu'ils doivent pouvoir consacrer de leur temps libre pour être utiles, prendre des responsabilités et aider pour les manifestations organisées par le C T G. Tout licencié peut dans la mesure de ses possibilités se proposer pour participer ponctuellement aux travaux ou à l'organisation des concours. Il suffit de prendre contact avec le Président ou le responsable de la commission ou de l'organisation.

Il y a des postes importants à pourvoir :

- Initiation des nouveaux licenciés – Encadrement Ecole de Tir
- Gestion sportive et organisation des compétitions-
- Ouverture des stands – Entretien du stand 10m – Entretien et petits travaux des stands de Pessan
- Relations avec la Presse -

**Rapport d'activité du Secrétaire :** Pascal DUPEYRON commence par rappeler qui compose le Comité Directeur en citant les 7 membres de Bureau puis les 9 autres membres et le membre d'honneur. Le Comité Directeur s'est réuni à 5 reprises au cours de la saison. A ce sujet, le Secrétaire précise que le rôle des membres du Comité Directeur n'est pas limité à la seule participation à ces réunions, car c'est l'implication dans les activités du club qui, en plus de ces séances de travail, font réellement fonctionner le club. Le Secrétaire reprend ensuite les points principaux abordés lors des différentes réunions.

5 nov 2012 : étude et proposition définitive de la convention envisagée avec le club de Gimont – projet de fourniture de gilets de tir sans manches aux couleurs du club pour les tireurs intéressés – commande écussons autocollants – préparation championnat départemental 10m à Auch –

12 déc 2012 : préparation concours amical régional 10m à Auch

28 mars 2013 : reprise des activités au stand de Pessan avec remises en état nécessaires – définition des nouvelles règles de remboursement des déplacements des tireurs de compétition visant à favoriser le co-voiturage - préparation concours amical régional 25/50m à Pessan –

4 juillet 2013 : planning et organisation du stand CTG à la Foire aux Sports de sept. A Auch – préparation reprise au stand 10m en sept. Avec tours d'ouverture du stand et également l'Ecole de Tir –

En outre, lors de ces différentes réunions, nous nous répartissons nos présences pour l'encadrement et l'assistance des Tir – Contrôles obligatoires.

**Rapport financier du trésorier :** Jean Luc LANABRAS fait état du montant des dépenses pour la saison 2012/2013 qui s'élève à 29.545,82 Euros, les recettes se montant pour leur part à 30.604,70 Euros, d'où un bénéfice de 1.058,88 Euros, réinjecté au titre de provision sur les travaux d'entretien à entreprendre sur le stand de Pessan. La saison écoulée fut en fait sur le plan financier un exercice de transition destiné à réalimenter notre trésorerie après le gros effort d'investissement réalisé par le club pour l'aménagement du stand de Pessan en 2012. A noter que le stock cibles, munitions, et petit matériel hors armes représentait 2.744,05 Euros au 31/08/2013. Les recettes proviennent principalement de la vente des licences ou cartes 2ème club (18.146 Euros), de la subvention reçue de la municipalité après traitement de notre dossier par l'OMS, maintenue à 2.000 Euros pour 2013. La subvention versée par le CNDS n'est plus perçue directement par le club, car elle est désormais répartie par le Comité Départemental Gersois qui en est le bénéficiaire pour tous les clubs du Gers. Le montant 2013 n'est pas connu à ce jour. Pour le reste des recettes, on retrouve l'organisation de compétitions (environ 2.300 Euros), la location des installations de PESSAN (2.300 Euros) et la rétrocession de cibles et munitions accompagnée cette année de gilets CTG et de stickers (4.300 Euros). Les dépenses sont quant à elles constituées par le paiement des licences à la FFT (7.700 Euros), les frais de déplacement des compétiteurs dédommagés de leurs frais de route, d'intendance ou d'engagements suivant le barème défini par notre bureau et qui justifient la perception des subventions sollicitées chaque année (8.200 Euros), l'achat de cibles et munitions (3.900 Euros). Les dépenses de fonctionnement et de structure (autour de 2.000 Euros) sont quant à elles toujours réduites au minimum et parfaitement maîtrisées. Au 31/08/2013 terme de l'exercice comptable, la situation de trésorerie de l'association était la suivante :

Compte dépôt CRCA Pyrénées Gascogne : solde créditeur de 1103,16 Euros

Caisse : solde créditeur de 165,29 Euros

Compte livret A Caisse d'Epargne Midi Pyrénées : 6.891,44 Euros

Soit un total des disponibilités de 8.159,89 Euros

Le Trésorier termine en mentionnant le budget prévisionnel de la saison 2013-2014, présenté équilibré à la somme de 28.625 Euros.

**Approbation des rapports :** les rapports sont approuvés à l'unanimité

**Compte rendu sportif :** Lecture est faite du compte rendu sportif de la saison écoulée par Christian CASTADERE.

Sont retracées toutes les activités et participations qui ont concerné les tireurs sportifs de toutes les catégories du CTG.

Ainsi la saison de compétition de l'Ecole de Tir, et de la section Armes Modernes, est reprise de manière exhaustive.

Ecole de Tir : Participation de 3 tireurs au championnat départemental à Eauze.

Léa SABATHIER (Benjamine) 4<sup>ème</sup> en carabine 10m au championnat régional et qualifiée pour les championnats de France des Ecoles de Tir à Montluçon.

Armes modernes :

**10M :** Participation de 28 tireurs au championnat départemental à Auch.

Sylvie et Marion AULAGNIER – Emmanuelle BONNET - Patricia CHEVALIER – Corinne MARAMBAT – Christine VERNIS et Mrs AMIOT - ARNON – AULAGNIER Christophe et Thomas – BAURENS – COCQUELIN – DELUC - GRANGE – LABEDAN - WOJEWODKA ont participé aux Championnats Régionaux individuels (St Gaudens 16 tireurs CTG) ou par équipes (Montauban).

Corinne MARAMBAT et Mrs AMIOT – COCQUELIN ont représenté le CTG aux championnats de France à Chateauroux.

**25M :** Participation de 17 tireurs au championnat départemental à Pessan.

Marion AULAGNIER - Emmanuelle BONNET – Corinne MARAMBAT ainsi que Mrs AMIOT – AULAGNIER (Thomas et Christophe) - BERNARD – BOZZA – COCQUELIN - ESCALIER - GRANGE – LABEDAN – WOJEWODKA ont représenté le CTG aux championnats régionaux à Millau (13 tireurs CTG).

Emmanuelle BONNET - ainsi que Mrs AMIOT et COCQUELIN ont participé aux Championnats de France à Volmerange.

Corinne MARAMBAT qualifiée n'a pu se libérer pour un aussi long déplacement.

**Organisations :**

Championnat départemental 10m (24,25 novembre 2012)

Compétition Régionale 10m (11, 12, 13 janvier 2013)

Compétition Régionale 25/50m (10, 11, 12 mai 2013)

Championnat Départemental 25/50m (18,19 mai 2013)

Organisation de 10 Tirs Contrôles à Pessan

Participation à la Foire aux Sports et à la Culture (8,9 septembre 2013)

**Questions diverses :**

Cotisation 2014/2015 : inchangée

Rappel : le CTG a un site internet : [www.infogers.fr/ctg/](http://www.infogers.fr/ctg/) (site créé et mis à jour par Guy MILITIS, tireur licencié au CTG)

Le Président insiste pour que le maximum de bonnes volontés se manifestent auprès de lui pour participer aux commissions suivantes :

- Gestion sportive
- Ecole de Tir
- Accueil et formation adultes
- Entretien stands de Pessan
- Relations avec la presse

Point sur les effectifs : 139 licenciés en 2010, 143 licenciés en 2011, 145 licenciés en 2012, 143 licenciés en 2013  
Prévision pour 2014 : 130/140 A ce jour 128 licences effectives + 4 non encore validées +1 en attente

Représentations :

AG du Comité Départemental Gersois le 8 novembre 2013 à Mirande : D. PONCET, J. L. LANABRAS, C. BERNARD, C. CASTADERE

AG de la Ligue Midi Pyrénées le 17 novembre à Balma : C. BERNARD, C. CASTADERE

Calendrier compétitions :

- Départemental 10m Auch 9 et 10 novembre 2013
- Départemental Equipe 10m Plaisance 4 janvier 2014
- Amical 10m Auch 10 11 12 janvier 2014
- Départemental Ecoles de Tir Eauze 19 avril 2014
- Départemental 25/50m Plaisance du Gers 17 et 18 mai 2014
- Amical 25/50m Pessan 23 24 25 mai 2014

Achat armes en 2013 : 1 Pistolet air comprimé Adulte STEYR L.P.2

1 Carabine air comprimé Jeune rachetée à la Ligue Midi-Pyrénées

Le Président dresse une liste des travaux d'aménagements nécessaires au stand de Pessan (aménagement buttes – modifications ciblées)

Projets : Renouvellement partiel des armes de poing 10m pour les nouveaux licenciés.

Remerciements :

A Monsieur Bergeret représentant l'O. M. S.

A tous les bénévoles et aux membres de Comité Directeur

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30**

Le Président

Le Secrétaire